

Charte et bulletin d'adhésion Art'izane

Madame, Monsieur,

Cette lettre accompagne la charte qui vous est proposée en annexe de votre contrat de location dans le cadre de votre installation comme artisan d'art à La Gacilly. Son objectif est de vous faire mieux connaître l'association ART'IZANE. (Association pour le Développement des métiers d'Arts) qui sera l'une des trois parties signataire de la présente charte.

L'ART'IZANE. est une association de type loi 1901 dont le but est la promotion de la cité des Métiers d'Art de La Gacilly. Ses membres sont composés d'artisans d'arts et d'artistes agissant économiquement à La Gacilly. Ceux-ci y adhèrent et sont actifs au sein des différentes commissions. Une commission au sein de l'association Art'izane. est un groupe de travail dont l'objectif est d'assurer diverses missions telles que : commission Municipale, commission de diffusion du guide de la cité des Métiers d'Art de La Gacilly, commission d'animation, commission sur le projet d'une maison des Métiers d'Art ... Chaque membre, qu'il soit nouveau venu ou non, peut intégrer les commissions de son choix et y jouer un rôle actif.

La commission Municipale a pour but l'accueil des nouveaux artisans d'art et artistes au sein de la cité des Métiers d'Art. Elle est composée de plusieurs membres et du Président de l'Art'izane. (se reporter à l'annexe Contact ART'IZANE.). Cette commission fonctionne sur l'ensemble de l'année et ses membres se réunissent très régulièrement dans le cadre des ses différentes missions :

I – ETUDE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Afin d'émettre un avis sur un dossier de candidature, les points examinés dans celui-ci sont les suivants :

- **Validation du Métier d'Art**

Notre volonté est d'accueillir des artisans ou artistes ayant acquis un savoir faire concernant un métier validé par la chambre des métiers (cf. la liste jointe) et/ou issus d'une formation, d'un apprentissage, d'un stage...

En effet, nous recevons beaucoup trop de dossiers relevant uniquement de loisirs créatifs et non des métiers d'Art.

- **Vérification sur la concurrence**

La politique du développement des Métiers d'Art de La Gacilly est d'implanter la plus grande diversité de métiers au sein du village. A cette fin, nous veillons à ce que les activités ne se concurrencent pas.

- **Qualité des produits présentés**

Notre attention est nécessaire sur la gamme des produits présentés : nous nous attacherons à la qualité, à l'originalité, à l'innovation... Nous essayons également d'avoir un regard sur la viabilité du projet dans le temps au sein de la cité des Métiers d'Art.

Au-delà des produits, nous serons sensible sur le désir de mise en scène au sein du local mis à disposition (l'association peut vous apporter sa solidarité et ses conseils).

- **Disponibilité des locaux**

Au moment du dépôt de dossier, un local correspondant à l'activité vous sera proposé immédiatement si celui-ci est disponible.

Dans le cas contraire, vous serez informé du délai d'attente pour l'obtention d'un local (un départ d'artisan peut se produire, le bail peut ne pas être renouvelé, des bâtiments peuvent être en cours de rénovation...)

- **La motivation du porteur de projet**

Nous nous attacherons à la motivation du porteur du projet et nous verrons avec lui sa volonté de s'intégrer dans l'association pour la pérennité des Métiers d'Art.

- **L'expérience liée au public**

La cité des Métiers d'Art accueille un public très nombreux lors des saisons estivales. Ceci implique un très fort passage dans les ateliers situés sur le circuit principal. Il sera donc indispensable d'en discuter avec la commission quant au choix du local (en effet, l'artisan peut demander à être excentré de l'axe le plus fréquenté).

L'occupation du local sur le circuit principal nécessitera un accueil à la hauteur de la fréquentation. Aussi, nous demandons que le public ne soit pas filtrer par, par exemple : des portes fermées et occultées, pas de signalétique de boutique, des visites sur rendez-vous...

II - REUNION AVEC LA MUNICIPALITE POUR LE SUIVI DES PROJETS

Ces réunions sont organisées à la demande de la Municipalité ou de la commission. Lors de celles-ci sont débattus : les dossiers d'installation, les demandes éventuelles d'artisans ayant des besoins particuliers dans l'aménagement des locaux pour l'exercice de leur activité uniquement. (Par exemple installation d'un point d'eau, de WC, de prise EDF triphasé...). Ces réunions permettent à l'association d'avoir un lien officiel et régulier avec la Municipalité.

III - ACCUEIL DU NOUVEL ARTISAN

Dans les jours qui suivent cette installation, un pot de bienvenu sera organisé par l'association dans le nouvel espace attribué afin de faire connaissance avec tout le groupe d'artisans et les acteurs concernés au sein de la municipalité, l'office du Tourisme et les journaux locaux (Ouest France et Les infos du pays de Redon).

IV – INTEGRATION DU NOUVEL ARTISAN

Chaque artisan, membre de Art'izane. et signataire de la charte, sera signalé sur les panneaux d'affichages.

V – AUTRES ACTIONS DE ART'IZANE.

Généralement, des commissions sont créées lors de l'assemblée générale, s'y inscrit qui veut tout au long de l'année. Ces groupes de travail opèrent de façons ponctuelles. Par exemple le dépliant des artisans annuel nécessite 2 à 3 mois de travail.

Etre membre actif au sein de l'association ne rendra que plus facile les objectifs visés par l'Art'izane. et la municipalité, à savoir le développement et la promotion des Métiers d'Art à La Gacilly et ce pour l'ensemble de notre communauté.

Annexe 1 : Contacts utiles

MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Présidente : Mme DUCHEMIN-PELLETIER Véronique
Atelier La Citrouille
Rue du Relais Postal
56200 LA GACILLY
Tél : 02.99.08.23.77

Vice Présidente : Mme BELLINI Evelyne
Verre Gravé
Le Bout du Pont
56200 LA GACILLY
Tél : 02.99.08.55.04
Email: bellinievelyne@hotmail.fr

Secrétaire: Mr LECOMTE Rhénald
L'Art Verrier
Rte de Cournon
56200 LA GACILLY
Tél : 02.99.08.12.46
Email: artverrier@hotmail.fr

Trésorière : Mme HERVIEU Annabel
La P'tite Flam'
Le Bout du Pont
56200 LA GACILLY
Tél : 02.99.08.23.14
Email : annabel.hervieu@orange.fr

Siège Social de l'Association :

ART'IZANE
Chez Mme HERVIEU Annabel
Le Bout du Pont
56200 LA GACILLY

MEMBRES DE LA COMMISSION MUNICIPALE

- Mr Marc DALIGAULT : Souffleur de Verre
- Mme BELLINI Evelyne : Verre Gravé
- Mme ROUET Marie-Christine : Reliure
- Mme DUCHEMIN Véronique : Poterie

Fiche d'inscription à l'association ART'IZANE

Année 2008

Informations personnelles

Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Email : _____

Site Internet : _____

Statut

Votre métier : _____

Inscription au registre des métiers : _____

Inscription au registre du commerce : _____

Inscription à la maison des artistes : _____

Inscription en tant que profession libérale : _____

Autres : _____

Adhésion

L'adhésion à l'ART'IZANE. se fait pour l'année en cours (du 1 janvier au 31 décembre). Le montant de l'adhésion est de 35 € pour l'année.

Je soussigné _____ de l'atelier _____
Désire adhérer à l'association ART'IZANE

Date :

Signature :